

Cadre juridique et réglementaire de la recherche clinique

DATES DURÉE TARIF

30 & 31 JANVIER
2023
2 JOURNÉES PAR
PARTICIPANT

*2 000€ HT
PAR
PARTICIPANT

* À partir de 3 participants du même organisme : 900 € HT / participant / jour



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'évolution de la réglementation sur la recherche clinique sur les produits de santé
- Connaître les spécificités françaises
- Maîtriser les aspects règlementaires et juridiques de la recherche et des investigations cliniques



COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître la réglementation et ses obligations
- Savoir identifier les démarches à effectuer pour mettre en place une recherche/investigation



PRÉREQUIS

• Cette formation ne nécessite pas de prérequis



- - Attachés de Recherche Clinique, Coordinateurs d'Essais Cliniques
 - Chefs de Projets, Directeurs de projets
 - Personnel de l'assurance qualité développement clinique, auditeurs
 - Toute personne impliquée dans le développement des dispositifs

PROGRAMME

1^{ère} journée

- 1. Cadre règlementaire général des recherches impliquant la personne humaine
- Définition de la recherche impliquant la personne humaine
- Différentes catégories de recherche impliquant la personne humaine
- Acteurs :promoteur, investigateurs
- Personnes qui se prêtent à la recherche
- Spécificités de la règlementation en fonction des RIPH
- Assurance
- Recherche à finalité commerciale et non commerciale
- Convention unique
- Lieu de recherche

- 3. Démarches vis-à-vis des instances
- Comité de protection des personnes (CPP)
- ANSM
- CNIL : Méthodologies de référence, autorisation
- 4. Fin de la recherche
- Définitions
- Démarches
- Résultats
- 5. Sanctions
- Dispositions pénales
- Décisions ANSM
- 6. Collection d'échantillons biologiques
- Mise en place d'une collection
- Démarches à réaliser

2^{ème} journée

- Cadre règlementaire d'une investigation clinique liées aux dispositifs médicaux (DM/DIV)
- Selon le statut du DM (marquage CE ou non) & classe
- Définir la procédure applicable :
- procédure d'autorisation
- procédure d'évaluation coordonnée
- Démarches vis-à-vis des instances :
- ANSM/EUDAMED
- ✓ CPP/ CNIL
- Obligations : assurance, contrat, lieu de recherche,
- Fourniture du produit
- 8. Autres investigations cliniques
- DM « in house »
- Existence de procédures additionnelles invasives/lourdes
- 9. Questions réponses & conclusion